



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour l'environnement**

Distr. : Générale  
19 novembre 2009

Français  
Original : Anglais

**Onzième session extraordinaire du Conseil d'administration/  
Forum ministériel mondial sur l'environnement**  
Bali (Indonésie), 24-26 février 2010  
Point 4 de l'ordre du jour provisoire\*

**Nouvelles questions de politique générale :  
l'environnement dans le système multilatéral**

**Rapport de suivi sur l'état de l'environnement dans la bande de Gaza**

**Rapport du Directeur exécutif**

1. Le présent rapport est soumis en application de la décision 25/12 du Conseil d'administration, en date du 20 février 2009, par laquelle le Conseil priait notamment le Directeur exécutif de présenter au Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement, à sa onzième session extraordinaire, en 2010, un rapport de suivi sur les constatations, les résultats et les recommandations d'une mission de spécialistes de l'environnement dépêchée à Gaza pour évaluer les impacts naturels et environnementaux causés dans la bande de Gaza par l'escalade de la violence et des hostilités.
2. Pour des raisons d'environnement et faute de place, le rapport de suivi n'est disponible qu'en anglais à l'adresse suivante : [http://www.unep.org/PDF/dmb/UNEP\\_Gaza\\_EA.pdf](http://www.unep.org/PDF/dmb/UNEP_Gaza_EA.pdf). Quelques exemplaires ont également été imprimés et sont disponibles.
3. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être envisager d'adopter une décision qui pourrait être ainsi conçue :

*Le Conseil d'administration,*

*Rappelant sa décision GCSS.VII/7 en date du 15 février 2002 sur l'état de l'environnement dans les territoires palestiniens occupés et sa décision 25/12 du 20 février 2009 sur l'état de l'environnement dans la bande de Gaza,*

*Ayant examiné le rapport du Directeur exécutif sur l'état de l'environnement dans la bande de Gaza,*

*Prend note du rapport*

\* UNEP/GCSS.XI/1.